

I. N. A. O.	
CONSEIL DES AGREMENTS ET CONTROLES	
Consultation écrite du 13 juillet 2022	
Résultat de la consultation écrite	
2022-401 Consultation écrite	DATE : 10 août 2022

Le Président du conseil des agréments et contrôles (CAC) a décidé, sur la base du règlement intérieur des différentes instances de l'INAO, de consulter par écrit les membres du CAC pour recueillir leur avis sur un dossier.

Cette consultation écrite s'est déroulée du 13 juillet au 8 août 2022. Les membres consultés étaient au nombre de 40 et il y a eu 22 réponses. Le quorum a donc été atteint.

L'unique dossier 2022-401 soumis à l'avis des membres du CAC, était relatif à la modification de la décision de la Directrice INAO-DEC-CONT-4 version 06-02 portant sur les Dispositions de contrôle communes relatives à l'ensemble de la filière Œufs et poules Label Rouge. Une note résumant les principales modifications et ajouts proposés à cette décision était jointe à l'envoi.

A la question : **« Quel est votre avis sur la modification de la décision de la Directrice INAO-DEC-CONT-4 version 06-02 » ?**

Les membres du CAC ont donné un avis favorable à la majorité des suffrages exprimés :

Membres consultés :	40
Réponses reçues :	22
Suffrages exprimés :	22
FAVORABLES :	21
DEFAVORABLES :	0
ABSTENTIONS :	1
NUL	0